



ACTIV METIERS

Devenez Conseiller·ère en Formation !

En préparant le Titre d'Assistant·e
Ressources Humaines

en formation en alternance

FORMATION

Titre Professionnel
RNCP délivré par
le Ministère du Travail
Niveau 5

ENTRÉE
POSSIBLE
TOUTE
L'ANNÉE

VOS MISSIONS

Prospecter de nouvelles entreprises et développer votre portefeuille clients

Animer des sessions de recrutement et mener des entretiens

Accompagner les stagiaires dans leur placement en entreprise

Développer des partenariats avec les institutions locales

Fidéliser votre clientèle

VOS DÉBOUCHÉS

Accès direct à l'emploi dans le secteur de la formation

Possibilité d'évolution en tant que Responsable Formation ou Responsable Relations Entreprises

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public titulaire d'un diplôme de niveau BAC ou expérience professionnelle équivalente

MODALITÉS DE FORMATION

Alternance :

En contrat d'apprentissage ou de professionnalisation sur 12 mois

Rythme :

1 jour en formation

4 jours en entreprise

CONTACTEZ NOUS

📍 261 avenue du Général Leclerc 94700 MAISONS ALFORT

☎ 01.78.12.20.80

📧 poleadmin@activmetiers.fr

www.activmetiers.fr

CONSEILLER·ERE EN FORMATION

FORMATION TP ASSISTANT·E RESSOURCES HUMAINES

DO-FL-005 – Version 1.1 – Mise à jour le 13/09/2023



OBJECTIF :

Participer aux opérations de recrutement des stagiaires et au placement en entreprise. Développer des partenariats avec les prescripteurs. Mise en place des contrats et enregistrement des dossiers auprès des organismes financeurs.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Cours théoriques,
- Cas pratiques et mises en situation,
- Supports de formation,
- Salle équipée.

DURÉE & LIEU :

- 455 heures – Maisons-Alfort,

PRÉ-REQUIS & MODALITÉS D'ACCES :

- Diplôme de niveau 4 ou expérience professionnelle équivalente,
- Sélection sur dossier, tests et entretien.

DATES DE FORMATION :

- Alternance : entrée permanente

CERTIFICATION & MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Examen final qualifié par le titre professionnel d'Assistant·e Ressources Humaines niveau 5 délivré par le ministère du travail.

- CCP 1 : Assurer les missions opérationnelles de la gestion des ressources humaines,
- CCP 2 : Contribuer au développement des ressources humaines.

Les CCP peuvent être validés séparément.

INTERVENANT·E·S :

- Formateur·trice·s diplômé·e·s de niveau 6 minimum,
- Expérience professionnelle dans le domaine de 3 ans minimum.

PRIX :

- 5 434 € - contrat d'apprentissage ou de professionnalisation (base annuelle),
- 3 450 € - demandeur·euse d'emploi (individuel payant),
- 6 720 € - demandeur·euse d'emploi en reconversion professionnelle,
- 10 640 € - salarié·e en reconversion professionnelle

